



Rapport Annuel de Skateboard Québec

2024-2025

Mot du Président

Je suis fier de tout ce que notre communauté a accompli cette année. Grâce à l'implication de nos bénévoles et des membres du conseil d'administration, la fédération continue de grandir. Il reste encore beaucoup à faire, mais je suis convaincu que nous avançons dans la bonne direction. Merci du fond du cœur à tous ceux et celles qui s'engagent avec passion pour le skateboard au Québec.

Jean-Philippe Roy
Président

Introduction

Skateboard Québec est dédié à la promotion et au développement du skateboard à travers la province. L'année dernière a été marquée par des efforts significatifs pour rassembler notre communauté d'athlètes et d'entraîneurs.

2024 — Accessibilité et Initiations

En 2024, Skateboard Québec a distribué **plus de 30 000 \$** pour promouvoir l'accessibilité au skateboard à travers la province. Grâce à des partenariats avec une dizaine de clubs affiliés, ce soutien a permis la réalisation de **plus de 15 000 initiations** au skateboard, rejoignant des jeunes de presque toutes les régions administratives. Cette initiative représente une avancée majeure vers un accès équitable à la pratique du skateboard partout au Québec.

Membres 2024:

379 membres

6 clubs

Pour assurer la croissance et la pérennité de notre Fédération, nous devons augmenter notre membership. Nous invitons chaque club à jouer un rôle actif en inscrivant davantage de participants. Un membership plus robuste renforcera notre influence, financera des projets ambitieux et offrira plus d'opportunités à nos skateurs et skateuses.

Priorité 2025 : Création du circuit de compétition

Pour l'année 2025, les efforts de Skateboard Québec sont concentrés sur la **mise en place du premier réseau de compétitions sanctionnées au Québec**. Ce circuit provincial offrira aux athlètes québécois un cadre structuré et reconnu, leur permettant de **cheminer vers l'équipe du Canada** en se démarquant dans un système de classement aligné sur les standards nationaux et internationaux.

Renforcement du leadership : Arrivée de Frederik Laberge

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Frederik Laberge au sein de notre Conseil d'administration en 2025. Son leadership et sa connaissance approfondie du milieu sportif et administratif représentent un atout indéniable pour le développement du skateboard au Québec. Sa contribution viendra renforcer notre gouvernance et faire avancer notre mission à grande échelle.

Collaboration avec Égale Action

Dans les mois à venir, Skateboard Québec collaborera avec Égale Action afin de soutenir la formation d'entraîneuses féminines en skateboard. Ce partenariat vise à favoriser une représentation plus inclusive dans les rôles clés du sport, et à développer un environnement plus équitable pour les générations futures..

Activités et Défis

Nous avons poursuivi nos activités malgré le report d'une autre année du Programme de soutien des fédérations sportives québécoises (PSFSQ). Nous n'aurons accès à ce programme qu'en deux mille vingt-six, ce qui est un défi majeur pour financer les activités administratives de notre organisation. En attendant, nous continuons à avancer grâce à l'engagement de nos bénévoles et de nos subventions des années précédentes. Bien que cela ne soit pas facile, nous sommes fiers de notre résilience et de notre capacité à maintenir nos activités.

Conclusion

Merci à tous ceux qui soutiennent Skateboard Québec. Grâce à vous, notre communauté grandit et le skateboard continue d'évoluer partout dans la province.

Fédération de Skateboard du Québec
États financiers
au 31 mars 2025

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats et actif net	4
Flux de trésorerie	5
Situation financière	6
Notes complémentaires	7 - 9

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Aux administrateurs de
Fédération de Skateboard du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Fédération de Skateboard du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Brossard
Le 2 juillet 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117013

Fédération de Skateboard du Québec

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Produits		
Cotisations	9 308	8 498
Apports		
Ministère de l'Éducation		
Fonctionnement	23 892	13 486
Placements Sports et Loisirs	18 525	
Dons d'un organisme sans but lucratif	4 384	860
Autres	15	12
	<u>56 124</u>	<u>22 856</u>
Charges		
Redistributions à des clubs	27 000	
Télécommunications	1 507	5 375
Assurances	7 506	7 325
Frais de bureau	165	1 218
Honoraires professionnels	11 815	4 403
Activités	1 109	2 523
Adhésion	854	454
Frais de formation		978
Déplacements et représentation		545
Taxes et permis	39	
Frais bancaires	35	35
Équipement	6 094	
	<u>56 124</u>	<u>22 856</u>
Excédent des produits par rapport aux charges et actif net à la fin	<u>-</u>	<u>-</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fédération de Skateboard du Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Élément hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(26 675)</u>	<u>27 081</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>(26 675)</u>	<u>27 081</u>
Encaisse au début	<u>56 865</u>	<u>29 784</u>
Encaisse à la fin	<u><u>30 190</u></u>	<u><u>56 865</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fédération de Skateboard du Québec

Situation financière

au 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	30 190	56 865
Frais payés d'avance	<u>7 756</u>	<u>5 315</u>
	<u>37 946</u>	<u>62 180</u>
 PASSIF ET ACTIF NET		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement		154
Subvention perçue d'avance (note 5)	37 571	61 463
Cotisations reportées	<u>375</u>	<u>563</u>
	<u>37 946</u>	<u>62 180</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fédération de Skateboard du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, a pour objectif d'encadrer le développement de la pratique du skateboard. Il est un organisme à but non lucratif enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

Fédération de Skateboard du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Cotisations

Les cotisations sont constatées conformément à l'entente entre les parties, lorsque le montant est déterminé ou déterminable, que le service est rendu et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les cotisations qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrites à titre de cotisations reportées.

3 - PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS

Le programme « Placements Sports et Loisirs » mis en place par le ministère de l'Éducation du Québec est un programme d'appariement de dons variant entre 50 % et 500 % des dons admissibles.

Au cours de l'exercice, l'organisme a recueilli un montant de 4 000 \$ (néant en 2024) en dons admissibles au programme « Placements Sports et Loisirs », lui donnant droit à un appariement estimé de 20 000 \$ (néant en 2024). En vertu de ce programme, l'organisme cède la propriété et la gestion de 20 % des dons admissibles ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme au gestionnaire du programme.

Le montant sous gestion ne figure pas dans l'actif de l'organisme. La propriété et la gestion ont été cédées à Regroupement Loisir et Sport du Québec pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2025, la juste valeur marchande des sommes cédées à Regroupement Loisir et Sport du Québec s'élève à 4 800 \$ (néant au 31 mars 2024).

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES À MÊME LES PRODUITS

Les immobilisations corporelles détenues par l'organisme comprennent de l'équipement.

Au cours de l'exercice, l'organisme a acquis de l'équipement pour un montant de 6 094 \$ (néant en 2024) qui a été passé en charges à l'état des résultats.

Fédération de Skateboard du Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

5 - SUBVENTION PERÇUE D'AVANCE

La subvention perçue d'avance représente la subvention reçue du ministère de l'Éducation au cours de l'exercice. Elle est destinée à couvrir les charges du prochain exercice.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde de début	61 463	34 949
Montant accordé et encaissé		40 000
Montant constaté	<u>(23 892)</u>	<u>(13 486)</u>
Solde à la fin	<u>37 571</u>	<u>61 463</u>

6 - RISQUE FINANCIER

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

7 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé à verser une somme de 3 846 \$ au cours du prochain exercice pour l'utilisation d'une plateforme d'inscription en ligne.